

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



MG EXPANSION FRANCE

FCP Actions françaises

Commercialisateur

MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Le FCP est éligible au PEA et au PEA PME.

Objectif de gestion

Le FCP MG EXPANSION FRANCE est exposé sur le marché des petites capitalisations françaises appartenant au compartiment C de l'Eurolist qui rassemble les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros.

Indicateur de référence

La performance du FCP ne peut être comparée à un indice étant donné que les valeurs le composant n'appartiennent pas pour leur très grande majorité à un indice.

Stratégie de gestion

De par la nature des investissements du FCP MG EXPANSION FRANCE, ce dernier adopte une politique de gestion de stock picking. En effet, son univers d'investissement est un segment qui regroupe des PME/ETI de petites capitalisations françaises plus risquées que des très grandes valeurs. Dans ce cadre, le Fonds s'intéresse principalement aux sociétés bénéficiaires et dont les projets de développement semblent réalistes. Ainsi, les valeurs technologiques déficitaires aux projets très ambitieux et/ou les valeurs à trop faible liquidité, dont les fortes variations de cours de Bourse sont souvent décorrélées de l'évolution de leurs résultats, sont sous-pondérées ou absentes du portefeuille.

Par ailleurs, du fait du très grand nombre de sociétés composant l'univers d'étude des PME/ETI, le FCP MG EXPANSION FRANCE concentre ses investissements sur des capitalisations boursières répondant entre autres à un certain nombre de critères préalables d'éligibilité que sont le flottant, les volumes échangés (liquidité) et le fait d'être suivi par au moins un ou plusieurs courtiers.

Le gérant réalise une analyse fondamentale de chaque société. Les critères retenus peuvent être quantitatifs, aussi bien de type « croissance » comme la croissance des ventes, la croissance des bénéfices, et/ou de type « value » comme un titre qui se traite sur un ratio prix de l'action/bénéfices par action faible en absolu ou avec une décote par rapport à son secteur, ou bien un titre qui présente un fort rendement du dividende. Les critères qualitatifs, comme la qualité perçue du management, et/ou la pertinence de la stratégie suivie par la société sont aussi évalués, cette étape est souvent, mais pas de façon systématique, réalisée à travers une réunion avec les dirigeants de la société.

Les actifs de MG EXPANSION FRANCE sont exposés en permanence à hauteur de 75% au moins en titres de capital de petites capitalisations françaises du compartiment C de l'Eurolist.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, le Fonds ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Le Fonds pourra également investir en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Les titres de créance et instruments du marché monétaire détenus en portefeuille seront émis en euro ou autres devises européennes. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon la politique de notation mise en place par la société de gestion.

Les instruments sont des titres obligataires ou monétaires représentant de la dette publique française.

Le Fonds pourra réaliser sa stratégie à travers des OPC de type monétaires ou OPC actions (de petites et moyennes capitalisations). Aussi, le Fonds pourra investir jusqu'à 50% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement.

A l'intérieur de cette limite, le Fonds pourra détenir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions d'autres FIA français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions suivantes :

1. Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM coordonnés et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie.
2. Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM coordonnés.
3. Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés.
4. Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif net en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Le FCP pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice CAC40. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

Profil des risques

Au travers du FCP MG EXPANSION FRANCE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque action

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser. De plus, le Fonds sera exposé sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative".

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Et accessoirement (résiduel)

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-de-vote.pdf, fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis*).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession. A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques. Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage. Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée. L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFAs. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indice actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%. L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%. Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

Le marché européen (DJ stoxx 600 Net Return) a connu un bon démarrage avec un plus haut à +4% le 23 janvier, puis une forte baisse de 8.5% début février suivi des mouvements en dents de scie de 4% jusqu'à fin mars. Le marché a ensuite connu un long mouvement haussier de +8% en avril et mai, pour atteindre à nouveau un plus haut le 22 mai, équivalent au niveau atteint le 23 janvier. Puis, le marché s'est replié de 4% à fin juin. L'indice a connu en juillet un mouvement haussier de +3.2% atteignant ainsi un niveau proche du plus haut du 22 mai. Puis, il s'est replié de 4.4% jusqu'au 7 septembre avant de rebondir de 3.4% sur la fin septembre. Le marché a connu un mouvement baissier -5.5% en octobre puis, une relative stabilisation en novembre (-1%) avant de repartir à la baisse en décembre -5.5%. Les marchés des actions européennes ont baissé de 11.6% sur le quatrième trimestre, le plus mauvais trimestre des bourses depuis le troisième trimestre 2011. Finalement en 2018, les marchés baissent de 10.8% soit la plus mauvaise année depuis 2008.

Le début d'année positif a été porté par les retombées de la réforme fiscale aux Etats-Unis. Mais, il a été stoppé net par un réveil brutal des investisseurs sur des craintes d'accélération de l'inflation salariale aux Etats-Unis. L'année aura été marquée par la montée des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, avec la mise en œuvre de barrières tarifaires réciproques. En fin d'année, l'accord obtenu entre les Etats-Unis et la Chine ne représente qu'un gain de temps et l'arrestation de la fille du fondateur d'Huawei a soufflé à nouveau un froid. Ensuite, l'instabilité politique a fait son grand retour en Europe, avec la coalition des extrêmes au pouvoir et les tergiversations budgétaires en Italie, l'Espagne a changé de Premier Ministre, le Brexit avance dans la douleur et les manifestations des « gilets jaunes » en fin d'année en France. En juillet, l'accord de la coalition allemande sur la politique migratoire a rassuré mais ce sujet reste sensible en Europe. Aux Etats-Unis, l'année s'est conclue sur un « shutdown » de l'administration américaine. Ces éléments ont étioilé la confiance du marché, perturbé les perspectives de croissance mondiale, et entraîné un affaiblissement de 4% de l'euro face au dollar, qui est passé de 1.20 à 1.15 sur l'année. Dans cet environnement d'aversion au risque, la FED et la BCE ont essayé de rassurer les marchés avec un ton plus « accommodant » mais sans succès. Le cours du pétrole (Brent) baisse de 19.5% sur l'année et termine à 53.8\$, après avoir atteint 86\$ début octobre.

Après 6 années d'appréciation continue, le segment des petites valeurs françaises a corrigé de -20.2%, soit une baisse en ligne avec l'année 2011. Les dossiers moins bien valorisés, ont vu leur décote augmenter de 10% fin 2017 à plus de 30% fin 2018. Les dossiers de type croissance ont corrigé de façon plus forte avec une contraction des multiples de valorisation. Le segment des petites valeurs a connu des rachats importants sur le deuxième semestre avec des prises de bénéfices conséquentes sur les titres surperformant depuis 3 ans. Pendant ce temps, les grandes capitalisations ont mieux résisté avec une baisse de -8.9% en 2018.

Sur l'exercice 2018, la valeur liquidative (VL) Part C de MG Expansion France est passée de 189.57 euros au 29 décembre 2017 à 138.35 euros au 31 décembre 2018, soit une baisse de 27.02%. La VL Part D de MG Expansion France est passée de 169.32 euros au 29 décembre 2017 à 123.59 euros au 31 décembre 2018, soit une baisse de 27.01%. La VL Part N de MG Expansion France est passée de 171.84 euros au 29 décembre 2017 à 127.63 euros au 31 décembre 2018, soit une baisse de 25.73%. Sur l'exercice, le Fonds a été pénalisé par la sélection de titres. Les neuf valeurs industrielles du portefeuille ont connu une baisse moyenne de -43%. Allant de -23% pour Tivoly jusqu'à -52% pour Sogclair. Cependant, les trois valeurs qui ont le plus pesé sur la VL ne font pas parties de ce secteur. Le titre du fournisseur d'équipement pour les stations de ski, MND, a baissé car en avril l'AMF a requis des amendes à l'encontre de la société et de son Président Directeur Général pour plusieurs manquements. Dans ce contexte difficile, **MND** qui voulait lancer une augmentation de capital de 30m d'euros, n'a pu renforcer ses fonds propres de façon classique pour réaliser son plan stratégique 2020. Le groupe a dû avoir recours à des financements dilutifs : émission d'obligations convertibles 2020 et « equity line ». Par ailleurs, la société a déçu sur la publication des résultats annuels, le chiffre d'affaires (CA) est en dessous des attentes à la suite d'un décalage des commandes, la marge brute est en baisse à cause du mix produit et d'une moindre contribution de l'activité sécurité, le résultat opérationnel se contracte de 39% à cause de la hausse des frais de personnel et des coûts de structure. De plus, les commissaires aux comptes ont émis une réserve sur 4% du CA groupe. Enfin, le transfert de la cotation des titres sur le marché non réglementé Euronext Growth a été approuvé par l'Assemblée Générale (AG) du 27 septembre 2018. **Bigben Interactive**, le distributeur de jeux vidéo et d'accessoires a corrigé, mais il est vrai, après un très beau parcours ces deux dernières années. A noter en 2018, le renforcement dans les studios de développement de jeux vidéo avec l'achat de Cyanide et le renforcement dans Kylotonn. La société, après des chiffres faibles au premier semestre avec un baisse du CA en accessoires mobiles et audio, a rassuré en fin d'année avec l'effet positif sur la marge de l'édition de jeux vidéo et un très bon contrôle des coûts. **Ymagis**, la société a déçu sur chacune de ses publications. Le déclin de la division « Virtual Print Free » n'est pas compensé par la croissance des deux divisions mises en avant, Eclair et CinemaNext. Le management lance un plan de réduction des coûts. Le marché n'a pas bien compris la mise en redressement judiciaire de sa filiale française Eclair Cinéma SAS. Les trois valeurs qui se sont les mieux illustrées en 2018 sont : **Lumibird**, qui est le nouveau nom de Quantel, a publié un CA à 9 mois en hausse de 13%. En juin, le fabricant de lasers a reçu une commande du CEA pour un montant supérieur à 20M€, livrable sur les quatre prochaines années, en accord avec le planning du Mégajoule. La marge opérationnelle du premier semestre progresse à 8.3% contre 6.2% l'an passé. La société a publié un très fort troisième trimestre avec un CA en hausse de 33%, tiré par le dynamisme de la division Lidar. Le management vise 100M€ de CA en 2018 grâce aux bonnes perspectives sur la défense, le Lidar et la division médicale et une poursuite de l'amélioration de la rentabilité. Il examine d'autres acquisitions après celles d'ECM, leader mondial de l'échographie pour le diagnostic ophtalmologique. En fin d'année, le titre a été chahuté par des prises de bénéfices et par une augmentation de capital de 7.8m d'euros à 9 euros par titre. Les deux autres titres remarquables ont fait l'objet chacun d'une Offre Public d'Achat (OPA). **Naturex**, la société a reçu une OPA de la part de Givaudan avec une prime de 42%. Tikehau lance une OPA, à la suite du rachat de Sofidy, sur **Selectirente** détenue à 28.6% par Sofidy, au prix de 89 euros, soit une prime de 30%, ce qui correspond à l'actif net réévalué hors droit fin 2017.

Principales contributions à la performance du portefeuille sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
Lumibird	MND
Naturex	Bigben Interactive
Selectirente	Ymagis

Du fait de la nature de ses investissements, MG Expansion France adopte une politique de gestion de sélection de titres. En effet, son univers d'investissement est le compartiment C d'Euronext qui regroupe des petites capitalisations françaises plus risquées que les très grandes valeurs. Dans ce cadre, le Fonds s'intéresse principalement aux sociétés bénéficiaires et dont les projets de développement semblent réalistes. Ainsi, les valeurs technologiques déficitaires aux projets très ambitieux et/ou les valeurs à trop faible liquidité, dont les fortes variations de cours de Bourse sont souvent décorrélées de l'évolution de leurs résultats, sont sous-pondérées ou absentes du portefeuille. Par ailleurs, du fait du très grand nombre de sociétés composant l'univers d'étude, le Fonds concentre ses investissements sur des capitalisations boursières répondant à un certain nombre de critères préalables d'éligibilité que sont le flottant, les volumes échangés (liquidité) et le fait d'être suivi par au moins un ou plusieurs analystes.

Concernant les mouvements dans le Fonds au premier trimestre, la publication fin janvier des promotions des valeurs du compartiment C vers le compartiment B a nécessité des mouvements représentant 7.6% du Fonds. Les valeurs suivantes du compartiment B ont été allégées : **Abeo, Ateame, Bastide, Bigben Interactive, Chargeurs, ESI group, IGE+XAO, OL Groupe** et **Xilam**. Ces valeurs ont, par ailleurs, été allégées tout au cours de l'année, ainsi que **Groupe Open** à partir de juin. La ligne **Sofragi** a été vendue à la suite de son passage en compartiment B. Trois nouvelles positions du compartiment C ont été initiées : le chantier naval **Catana** a 7% de parts de marchés mondial dans le segment des catamarans habitables avec sa marque Bali. Le CA au premier trimestre est en croissance de 22% à 12,5M€. La société a revu à la hausse sa croissance des ventes de bateaux neufs pour l'exercice 2017/2018 et communique sur une visibilité accrue de ses

ventes pour 2018/2019 ; la société **GEA** est spécialisée dans le péage d'autoroute et de parking. La société a un carnet de commandes en hausse de 18% à 50.5M€. Son CA au premier trimestre est en hausse de 84% à 14.66M€. Le bilan est solide avec une trésorerie nette de 74M€ qui représente 70% de la capitalisation boursière ; et **Cast** vend des logiciels qui permettent l'évaluation de robustesse des applications des sociétés. L'éditeur a des partenariats avec BCG et McKenzie. Il prévoit 20% de croissance de ses activités pour 2018. Les autres mouvements concernent la vente de **Mauna Kea**, qui a publié des chiffres très décevants pour 2017, CA -24% à 6.7M€. Au deuxième trimestre, six nouvelles valeurs du compartiment C ont été ajoutées : **Adocia** détient un savoir-faire sur les protéines qui permet de changer les propriétés de l'insuline dans le domaine du diabète. Elle a annoncé une alliance avec la société chinoise Tonghua Dongbao sur ses produits Combo et Lispro. **Awox**, la société a trois divisions : les ampoules, Cabasse et la vente de licences technologiques. Après un gros travail sur la gamme, la croissance des ventes est proche de 20%, la marge brute et le BFR (Besoin en fonds de roulement) s'améliorent. L'acquisition du belge Chacon permet des synergies. **Celnovo** a conçu un système de gestion du diabète comprenant une pompe à insuline, un écran tactile et un lecteur de glycémie. La société annonce le démarrage réussi de la production à grande échelle des premières cartouches d'insuline. **Euromedis**, société familiale, leader français sur la vente de gants d'examen, présente dans la distribution avec l'enseigne Parmat et qui détient aussi une activité de prestations à domiciles. **ITS Group** est une ESN spécialisée dans le Cloud et la Mobilité. La société va céder ses activités de négoce qui sont moins dynamiques et se recentre sur l'hébergement ultra-sécurisé avec l'acquisition d'Asplenium Hosting Services. Lacroix, groupe familial industriel bien positionné sur le développement de la ville connectée. Seulement deux valeurs ont été cédées : **ESI Group** qui appartient au compartiment B a déçu lors de sa publication du quatrième 2017 ; **Lysogène** car il reste moins d'un an de cash disponible. Au cours du deuxième semestre, il n'a pas eu de nouveaux achats. Les titres **Naturex** ont été apportés à l'offre de Givaudan. Et, deux titres ont été vendus : **MND**, à la suite des mauvaises nouvelles ; et **Supersonic Imagine** qui a publié un CA au troisième trimestre en baisse de 17%. Durant l'exercice, des titres du compartiment C ont été renforcés **ASIT Biotech, Aurea, Aures Technologies, Egide, EOS Imaging, Française de l'énergie, Dalet, Ekinops, Hipay, Inventiva, Groupe LDLC, Memscap, McPhy Energy, Orapi, Ose Immuno, SergeFerrari, Sogclair et SQLI**. La ligne **Actia** a été renforcée. Les valeurs suivantes ont fait l'objet d'aller-retour : **Inside Secure** car la société a précisé ne plus attendre de royalties du client dans la défense ; **Riber** à la suite de l'arrêt des commandes d'évaporateurs ; **Lumibird** en anticipation de sa promotion en compartiment B en février 2019 ; et **Gensight** car la société est confiante sur le fait que la FDA pourrait revoir son jugement sur les prérequis du critère d'acuité visuelle. Concernant les opérations de primaire. Le Fonds a participé aux augmentations de capital de cinq sociétés : **ABEO**, la société dans l'équipement de loisir a procédé à l'acquisition de Fun spot dans les équipements pour les amusement parks, **Awox** a pu finaliser l'acquisition de Groupe Chacon dans les solutions domotiques, **Catana**, le chantier naval veut accélérer le développement de sa gamme Bali et **Electro Power Systems** pour rembourser le financement de 30m d'euros de la Banque européenne d'investissement et **Lumibird** pour financer l'achat de nouvelles technologies ou de nouveaux projets de Recherche et Développement (R&D). Le Fonds a participé à une seule introduction en bourse en 2018 : **2CRSI**, cette société vend des serveurs pour les « data centers ». Elle a connu une croissance de son CA de +169% en 2017 et une croissance de +152% est attendue en 2018. Le Fonds a demandé le réinvestissement en titres des dividendes pour Advini, Aurea, Chargeurs et SCBSM.

Le Fonds est intervenu sur les contrats à terme portant sur l'indice CAC 40 afin de pouvoir rapidement modifier son taux d'exposition au marché action pour tenir compte des évolutions de la conjoncture boursière et des ordres de souscriptions/rachats. Le Fonds n'était pas exposé en futures CAC 40 au 1er janvier 2018. En début d'année, des contrats ont été achetés face à des souscriptions et la vente de Mauna Kea. La position est montée au plus haut à 1.4% du Fonds début février. La position a reflué pour terminer à 0.7% du Fonds fin mars. Puis, des contrats ont été achetés face à des souscriptions. La position est montée au plus haut à 4.4% du Fonds début juin. Fin juin, le Fonds n'était plus exposé en futures CAC 40. Le Fonds n'a pas négocié de contrats future sur le deuxième semestre. Et par conséquent, le Fonds n'a pas de position en futures fin décembre 2018.

MG Expansion France exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de notamment sensibiliser, lors des assemblées générales, les directions des sociétés cotées aux problématiques extra-financières.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

<u>Change</u> :	Pas de position au 31/12/2018.
<u>Taux</u> :	Pas de position au 31/12/2018.
<u>Crédit</u> :	Pas de position au 31/12/2018.
<u>Actions – CFD</u> :	Pas de position au 31/12/2018.
<u>Commodities</u> :	Pas de position au 31/12/2018.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	11 342 071,41	14 247 919,80
Actions et valeurs assimilées	11 065 472,80	13 914 755,05
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	11 065 472,80	13 914 755,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	276 598,61	333 164,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	276 598,61	333 164,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	99 221,27	243,75
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	99 221,27	243,75
Comptes financiers	3 786,05	32 099,72
Liquidités	3 786,05	32 099,72
Total de l'actif	11 445 078,73	14 280 263,27

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	8 902 681,93	12 820 252,01
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 551 768,63	540 416,55
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 058 427,61	990 994,20
Résultat de l'exercice (a, b)	-90 506,71	-94 009,90
Total des capitaux propres	11 422 371,46	14 257 652,86
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	22 707,27	22 610,41
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	22 707,27	22 610,41
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	11 445 078,73	14 280 263,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	130 671,02	119 600,41
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	130 671,02	119 600,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	59,21	152,30
Autres charges financières	-	-
Total (II)	59,21	152,30
Résultat sur opérations financières (I - II)	130 611,81	119 448,11
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	228 229,66	211 813,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-97 617,85	-92 365,86
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 111,14	-1 644,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-90 506,71	-94 009,90

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié de la semaine et est datée de ce même jour. Le calcul de la valeur liquidative du FCP s'effectue sur la base des cours de clôture de la séance de bourse du jour J et est datée de ce même jour. Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés à valeur liquidative inconnue.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,80% TTC ; tout OPC inclus pour les parts C et D et ne peut être supérieur à 0.20% TTC ; tout OPC inclus pour les parts N.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 0.06% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Parts C :

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts D :

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts N :

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des résultats. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	14 257 652,86	9 628 157,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 759 112,87	2 671 367,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 311 964,14	-1 015 230,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 375 633,67	1 475 625,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-338 361,89	-464 570,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	27 099,12	16 510,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-16 780,00	-28 781,00
Frais de transaction	-21 244,54	-23 329,34
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 211 158,64	2 093 104,09
Différence d'estimation exercice N	-1 016 546,80	
Différence d'estimation exercice N - 1	4 194 611,84	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-2 835,00
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-97 617,85	-92 365,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	11 422 371,46	14 257 652,86

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 786,05	0,03
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 786,05	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2018
Créances	
Coupons à recevoir	3 849,23
Souscriptions à recevoir	95 372,04
Total créances	99 221,27
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-22 707,27
Total dettes	-22 707,27
Total	76 514,00

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C	
Parts émises	2 947,9349
Parts rachetées	5 139,9638
Catégorie de parts D	
Parts émises	337,0000
Parts rachetées	750,0000
Catégorie de parts N	
Parts émises	12 469,1182
Parts rachetées	1 832,5958

Commissions

Catégorie de parts C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités			
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	24,045	4 362,92	104 906,41

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-113 185,84	-101 313,24
Total	-113 185,84	-101 313,24
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-113 185,84	-101 313,24
Total	-113 185,84	-101 313,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts D		
Sommes restant à affecter		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Report à nouveau	-	-
Résultat	-218,71	-730,04
Total	-218,71	-730,04
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-218,71	-730,04
Total	-218,71	-730,04
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	144,8349	557,8349
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	22 897,84	8 033,38 ⁽¹⁾
Total	22 897,84	8 033,38
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	22 897,84	8 033,38
Total	22 897,84	8 033,38
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	16 794,7247	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 05/05/2017.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 430 042,35	536 786,23
Plus et moins-values nettes de l'exercice	860 136,46	940 158,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	2 290 178,81	1 476 944,89
Affectation		
Distribution	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 290 178,81	1 476 944,89
Capitalisation	-	-
Total	2 290 178,81	1 476 944,89
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	66 937,6243	69 129,6532
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 984,31	3 630,32
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 662,28	6 929,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	3 646,59	10 559,64
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 646,59	10 559,64
Capitalisation	-	-
Total	3 646,59	10 559,64
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	144,8349	557,8349
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	119 741,97	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	196 628,87	43 906,22 ⁽²⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	316 370,84	43 906,22
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	316 370,84	43 906,22
Capitalisation	-	-
Total	316 370,84	43 906,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	16 794,7247	6 158,2023
Distribution unitaire	-	-

(2) La catégorie de parts N a été créée le 05/05/2017.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Actif net					
en EUR	11 422 371,46	14 257 652,86	9 628 157,07	8 086 030,49	7 634 417,98
Nombre de titres					
Catégorie de parts C	66 937,6243	69 129,6532	65 565,1685	66 035,7878	71 258,5283
Catégorie de parts D	144,8349	557,8349	114,8349	114,8349	238,8349
Catégorie de parts N	16 794,7247	6 158,2023	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	138,35	189,57	146,61	122,25	106,81
Catégorie de parts D en EUR	123,59	169,32	130,96	109,20	95,41
Catégorie de parts N en EUR	127,63	171,84 ⁽³⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	-1,69	-1,46	-0,36	4,46	19,94
Catégorie de parts D en EUR	-1,51	-1,30	-0,32	3,99	19,12
Catégorie de parts N en EUR	1,36	1,30	-	-	-

(3) La catégorie de parts N a été créée le 05/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 152,45.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			11 065 472,80	96,88
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			11 065 472,80	96,88
2CRSI SA	EUR	9 500,00	79 800,00	0,70
A.S.T GROUPE	EUR	30 000,00	168 000,00	1,47
ABEO SA	EUR	4 150,00	131 970,00	1,16
ACTIELEC TECHNOLOGIES	EUR	33 000,00	111 540,00	0,98
ADOCIA	EUR	3 000,00	49 620,00	0,43
ADVICENNE SA	EUR	10 000,00	94 990,00	0,83
ADVINI	EUR	7 288,00	202 606,40	1,77
ALTUR INVESTISSEM SCA ACT	EUR	23 000,00	123 280,00	1,08
ASIT BIOTECH SA	EUR	14 000,00	22 750,00	0,20
ATEME	EUR	11 600,00	127 136,00	1,11
AUREA	EUR	41 801,00	229 905,50	2,01
AURES TECHNOLOGIES	EUR	13 200,00	389 400,00	3,41
AWOX	EUR	31 110,00	28 621,20	0,25
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	2 550,00	66 300,00	0,58
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	13 800,00	110 538,00	0,97
BOIS ET SCIERIE DE LA MANCHE REITS	EUR	19 659,00	126 800,55	1,11
CAFOM	EUR	16 000,00	92 800,00	0,81
CAPELLI	EUR	5 000,00	142 000,00	1,24
CAST	EUR	90 000,00	328 500,00	2,88
CELLNOVO GROUP SA	EUR	40 000,00	52 240,00	0,46
CHARGEURS	EUR	6 750,00	113 400,00	0,99
COHERIS	EUR	36 000,00	59 040,00	0,52
COUACH	EUR	4 215,00	0,00	0,00
DALET REGROUPEE	EUR	20 000,00	238 000,00	2,08
ECA SA	EUR	8 000,00	78 880,00	0,69
EGIDE	EUR	135 000,00	188 325,00	1,65
EKINOPS	EUR	75 000,00	199 500,00	1,75
ELECTRO POWER SYSTEMS SA	EUR	40 000,00	478 000,00	4,18
EOS IMAGING-PROMESSES	EUR	70 000,00	236 950,00	2,07
EUROMEDIS GROUPE	EUR	8 000,00	52 800,00	0,46
GEA	EUR	2 700,00	231 660,00	2,03
GENERIX GROUP FRANCE SA	EUR	100 000,00	325 000,00	2,85
GENSIGHT BIOLOGICS SA	EUR	30 000,00	99 900,00	0,87
GPE GROUPE PIZZORNO	EUR	6 164,00	87 528,80	0,77
GROUPE LDLC SA	EUR	13 000,00	75 140,00	0,66
GROUPE OPEN	EUR	4 350,00	86 130,00	0,75
HIGH CO	EUR	96 168,00	424 581,72	3,72
HIPAY GROUP SA	EUR	21 000,00	167 580,00	1,47
IGE+XAO	EUR	1 200,00	157 200,00	1,38

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INSIDE SECURE PROMESSE	EUR	40 000,00	55 040,00	0,48
INVENTIVA SA	EUR	36 000,00	202 320,00	1,77
IT LINK	EUR	14 000,00	93 800,00	0,82
ITS GROUP N ACT NOM	EUR	26 000,00	117 520,00	1,03
JACQUES BOGART SA	EUR	12 900,00	77 142,00	0,68
LA FRANCAISE DE L'ENERGIE SA	EUR	18 000,00	195 300,00	1,71
LACROIX	EUR	3 000,00	57 600,00	0,50
LINEDATA SERVICES	EUR	6 600,00	207 900,00	1,82
LUMIBIRD SA	EUR	81 295,00	894 245,00	7,83
MCPHY ENERGY	EUR	57 000,00	222 015,00	1,94
MEDIA 6	EUR	7 500,00	93 750,00	0,82
MEMSCAP (REGROUPE)	EUR	110 000,00	216 700,00	1,90
MRM	EUR	114 000,00	160 740,00	1,41
NEURONES	EUR	14 760,00	278 964,00	2,44
OL GROUPE	EUR	44 000,00	123 200,00	1,08
ORAPI	EUR	7 000,00	36 400,00	0,32
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS SHS	EUR	54 000,00	183 600,00	1,61
PONCIN YACHTS	EUR	120 000,00	276 000,00	2,42
RIBER	EUR	161 000,00	315 560,00	2,76
SELECTIRENTE REITS	EUR	1 700,00	146 200,00	1,28
SERGE FERRARI GROUP	EUR	27 000,00	172 800,00	1,51
SOGECLAIR	EUR	7 000,00	157 500,00	1,38
SQLI SA	EUR	8 200,00	135 136,00	1,18
TIPIAK	EUR	2 000,00	146 000,00	1,28
TIVOLY SA	EUR	3 600,00	105 840,00	0,93
XILAM ANIMATION	EUR	9 900,00	372 735,00	3,26
YMAGIS	EUR	31 311,00	43 052,63	0,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			276 598,61	2,42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			276 598,61	2,42
LYXOR CAC MID 60 UCITS ETF	EUR	1 070,00	171 692,20	1,50
OFI RS LIQUIDITES	EUR	24,045	104 906,41	0,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			99 221,27	0,87
Dettes			-22 707,27	-0,20
Comptes financiers			3 786,05	0,03
ACTIF NET			11 422 371,46	100,00

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

MG EXPANSION FRANCE

Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT

22, rue Vernier

75017 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris – Ile de France et membre de la

Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

29 Rue du Pont

CS 20070 - 92578

Neuilly-sur-Seine Cedex France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MG EXPANSION FRANCE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du MG EXPANSION France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au gérant

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés au gérant et associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2019

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Hervé Grondin